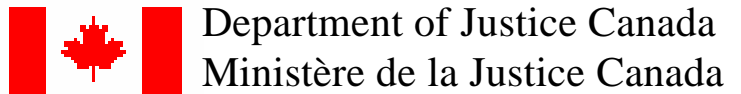


Forum National sur les gangs de jeunes

le 9-10 decembre, 1999



National Crime Prevention Centre
Centre national de prévention du crime

Le solliciteur général du Canada et la ministre de la Justice et procureure générale du Canada ont convoqué un Forum national sur les gangs de jeunes les 9 et 10 décembre 1999, pour donner suite aux demandes des services policiers et d'autres instances qui avaient exprimé le besoin de créer un réseau et de mettre en commun information et stratégies pour s'attaquer efficacement au problème des gangs de jeunes.

Le Forum a réuni plus de 120 participants et observateurs représentant la police, le gouvernement, les organismes de services communautaires et les établissements de recherche, qui ont mis en commun leurs ressources en information et les stratégies qu'elles appliquent pour traiter efficacement le problème. Les jeunes eux-mêmes ont été des participants importants au Forum. En effet, 16 jeunes délégués ont travaillé tous ensemble la veille du Forum pour préparer un rapport qu'ils ont présenté au groupe. Ils ont également fait part de leurs vues aux autres participants tout au long du Forum.

L'accent a été mis sur la façon dont la police peut travailler en partenariat avec les divers groupes intéressés dans la collectivité pour réagir au problème des gangs de jeunes, et on a insisté plus spécialement sur l'approche du développement social. Au cours des séances, on a présenté aux participants les résultats de recherches menées à Vancouver, au Manitoba et à Montréal, ainsi que des exemples de programmes communautaires et policiers de prévention, d'intervention et de réinsertion sociale.

Parmi les principaux thèmes de discussion, notons les suivants :

- La nécessité de tout un éventail d'activités axées sur la prévention, y compris celles qui favorisent le développement social en général et celles qui visent expressément à aider les jeunes qui risquent de se laisser entraîner dans les gangs ou de retourner à ce type de vie.
- La nécessité de mettre en œuvre des programmes élargis qui fournissent aux jeunes marginalisés des occasions de se livrer à des activités prosociales.
- Une réaction efficace au problème des gangs de jeunes doit comporter des éléments de prévention, de répression et d'intervention/réinsertion sociale. Il est essentiel qu'un certain nombre de secteurs de la collectivité, dont la police, les services communautaires, l'éducation, les communautés culturelles et les jeunes eux-mêmes, se concertent et puissent s'appuyer sur de solides recherches. Il faut se soucier d'instaurer la confiance entre ces secteurs et d'encourager une intervention coordonnée.
- Les jeunes doivent contribuer de façon significative à tous les aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique et des programmes concernant le problème des gangs de jeunes. Ils peuvent apporter beaucoup de choses à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes et d'interventions auprès des autres jeunes.

Le Solliciteur général du Canada et le Centre national de prévention du crime tiennent à remercier les personnes et organisations suivantes de leur aide pour la planification et l'organisation du Forum national sur les gangs de jeunes.

MEMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION DU FORUM NATIONAL

Solliciteur général Canada

Dorothy Franklin

Debra Cowie

Amanda Lamoureux

Directrice de la Division de l'application de la loi

Analyste des politiques, Application de la loi

Étudiante, Application de la loi

Centre national de prévention du crime

Michel Vallée

Directeur général, Politique, information,
coordination, recherche et évaluation

Claude Turgeon

Conseiller principal

Lise Bertrand

Consultante, liaison avec les régions, Québec

Ministère de la Justice du Canada

Paula Kingston

Avocate, Justice pour les jeunes

Gendarmerie royale du Canada

Doug Reti

Caporal, Services de police autochtone

David Muirhead

Caporal, Prévention du crime et assistance aux
victimes

Ministère de la Sécurité publique du Québec

Linda Veillette

Directrice de la prévention du crime

Service de police de la Communauté urbaine de Montréal

Michel Doucet

Commandant, Division des affaires corporatives

Claude Leclair

Préposé aux événements publics

Maurice Chalom

Conseiller en relation avec la communauté

Les Centres Jeunesse de Montréal

Pierre Poupart

Coordonnateur – Institut universitaire

Direction de la recherche et du développement

Animateur

Pierre Sangollo

Directeur, Service de police de Sainte-Julie

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL SUR LE FORUM NATIONAL

Ministère de la Justice du Canada

Gendarmerie royale du Canada

Services correctionnels du Canada

Santé Canada

Développement des ress. Humaines Canada

Citoyenneté et Immigration Canada

Patrimoine Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

ANIMATEURS POUR LES JEUNES

CANVOI International

Pytor Hodgeson

Camille Reis

Tommy Andrisani

Sébastien Tremblay

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 1
Résumé des séances	p. 3
Les gangs de jeunes dans le contexte canadien	p. 3
Exposé des jeunes délégués	p. 6
Programmes communautaires de prévention et d'intervention	p. 7
Programmes policiers de prévention et d'intervention	p. 10
Programmes communautaires de réinsertion sociale	p. 13
Résumé des tables rondes – Thèmes principaux	p. 15
Recommandations	p. 16
Programme du Forum national sur les gangs de jeunes	Annexe A
Liste des participants et observateurs	Annexe B
« Les gangs et les trafiquants de drogue savent rejoindre les jeunes – Pourquoi pas nous? » – Rapport des jeunes délégués	Annexe C

INTRODUCTION

Le Solliciteur général du Canada et la ministre de la Justice et procureure générale du Canada ont convoqué un Forum national sur les gangs de jeunes les 9 et 10 décembre 1999 pour donner suite aux demandes des services policiers et d'autres instances qui avaient exprimé le besoin de tisser un réseau et de mettre en commun information et stratégies pour s'attaquer efficacement au problème des gangs de jeunes.

Des reportages récents des médias ont attiré l'attention sur des incidents de violence attribués à des gangs de jeunes. À l'heure actuelle, l'opinion publique a l'impression que les jeunes sont très souvent mêlés aux crimes avec violence. Seule une minorité de jeunes trempent dans la criminalité, et une minorité plus faible encore fait partie de gangs, mais certaines collectivités canadiennes sont d'avis qu'il faut s'attaquer à ce problème. Le problème n'a cependant rien de nouveau. Le Forum national sur les gangs de jeunes a tablé sur des initiatives antérieures entreprises et appuyées par le Solliciteur général du Canada et par Justice Canada.

Le rapport pour spécialistes de 1993, intitulé *Les bandes de jeunes vues par leurs membres*, publié par le ministère du Solliciteur général du Canada, envisageait le problème de la participation des jeunes aux gangs dans l'optique des jeunes eux-mêmes.

En 1994, le ministère du Solliciteur général du Canada et Justice Canada ont parrainé une conférence sur la violence chez les jeunes, conférence tenue sous les auspices de la Fédération canadienne des municipalités. La brochure intitulée *La violence chez les jeunes et l'activité des bandes de jeunes : réponses aux préoccupations communautaires*, inspirée des échanges qui ont eu lieu à la conférence, avait pour objectif d'aider les collectivités à se mobiliser pour prévenir le crime et la violence chez les jeunes.

De 1997 à 1999, le ministère du Solliciteur général du Canada et le ministère québécois de la Santé et des Services sociaux ont accordé des ressources financières au service de police de la Communauté urbaine de Montréal pour réaliser le deuxième volet d'un projet visant les jeunes et les gangs des rues. Le projet comprenait notamment des recherches sur l'engagement des jeunes dans des gangs à Montréal.

Le Forum est complémentaire d'autres initiatives du gouvernement fédéral visant les facteurs de risque de criminalité et de victimisation chez les jeunes, notamment la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, qui met l'accent sur les partenariats dans la collectivité et l'intervention au niveau des causes profondes du crime. Cette stratégie, dont les ressources financières sont de 32 millions de dollars par année, a pour priorité la sécurité personnelle des enfants, des jeunes, des Autochtones et des femmes. En outre, la Stratégie de réforme de la justice pour les jeunes met l'accent sur la prévention du crime et les mesures visant à renforcer les conséquences sérieuses du crime et le travail de réadaptation.

Le problème des gangs peut se présenter sous un jour différent d'une ville à l'autre, et il ne s'est pas encore fait beaucoup de recherche au Canada sur cette question, mais il est tout de même possible de définir des facteurs de risque qui peuvent amener des jeunes à entrer dans un gang. Notons par exemple un réseau social détruit, des liens familiaux affaiblis par de nombreuses crises, un manque d'intérêt général pour l'école, une piètre estime de soi et le besoin de reconnaissance et d'appartenance. Comme c'est le cas pour tous les facteurs de risque, il est important de reconnaître que tous les jeunes à risque ne tombent pas dans le crime et n'entrent pas forcément dans des gangs. Le Forum visait donc à approfondir la question pour voir ce qui amène certains jeunes à entrer dans un gang, de façon à trouver des activités de prévention efficaces.

Il convient également de souligner que bien que le Forum mette l'accent sur les gangs de jeunes, il n'existe aucune définition normative de ce terme. En effet, les conférenciers invités ont présenté des définitions différentes qu'ils appliquent dans leurs travaux. Le phénomène sur lequel le Forum portait est celui des groupes constitués (principalement) de jeunes, y compris de jeunes dans la vingtaine, qui s'identifient comme des gangs et commettent des infractions ou adoptent un comportement violent.

Le Forum a réuni plus de 120 participants et observateurs, dont des policiers, des représentants gouvernementaux, des personnes actives dans les services communautaires, des chercheurs et des jeunes pour discuter des moyens de s'attaquer au problème des gangs de jeunes. Seize jeunes de 16 à 22 ans représentant des organisations de la Colombie-Britannique (841-KOZ), de Winnipeg (Teen Talk) et de Montréal (Centre des jeunes l'escale 13/17) ont pris part au Forum et travaillé ensemble la veille pour rédiger un rapport et formuler des recommandations à présenter au groupe. Tous les jeunes participants sont actifs dans leur milieu, auprès de leurs pairs, pour lutter contre divers problèmes, dont le crime, la violence et les gangs.

Le Forum a mis l'accent sur la façon dont la police peut travailler en partenariat avec les divers groupes intéressés de la collectivité pour réagir au problème des gangs de jeunes et insisté sur la prévention dans une approche de développement social. Souvent, on fait d'abord appel à la police lorsqu'une collectivité voit apparaître les premiers signes de problèmes de gangs de jeunes. Cependant, pour s'attaquer efficacement aux causes profondes du problème, il faut une réaction concertée de la collectivité qui fasse intervenir un certain nombre de partenaires de différents secteurs.

Le Forum a été coprésidé par M^{me} Yvette Aloïsi, directrice générale de la Police et de l'Application de la loi, ministère du Solliciteur général du Canada, et M^{me} Monique Collette, directrice générale du Centre national de prévention du crime. Le chef Pierre Sangollo, de Sainte-Julie, Sûreté du Québec, a animé les débats du Forum. Le chef de la police de la Communauté urbaine de Montréal, Michel Sarrazin, souhaite la bienvenue aux délégués à Montréal. Ce service de police a identifié comme priorité le problème de gangs de jeunes et autres gangs des rues et il élabore des stratégies dans lesquelles la prévention est un élément central. M. Jean T. Fournier, sous-solliciteur général du Canada, transmet les salutations du solliciteur général et félicite les participants d'avoir reconnu que le problème des gangs de

jeunes n'était pas la responsabilité d'un seul organisme ou secteur et de s'être réunis pour discuter des meilleurs moyens de créer des partenariats efficaces pour s'attaquer au problème.

Pendant le Forum de deux jours, des représentants d'un certain nombre de collectivités ont présenté des exposés au groupe. Ces exposés ont fait ressortir les problèmes auxquels les collectivités doivent faire face, en ce qui concerne les gangs de jeunes, et les mesures qui ont été conçues et appliquées au moyen de projets et de programmes. Ces exposés ont porté sur trois grands thèmes : les programmes communautaires de prévention et d'intervention; les programmes policiers de prévention et d'intervention; les programmes communautaires de réinsertion sociale. Les exposés de chercheurs de Vancouver, du Manitoba et de Montréal ont aidé à définir le contexte des discussions en table ronde.

Mettant fin au Forum, M. Jacques Saada, secrétaire parlementaire du solliciteur général, a déclaré que ce forum avait été une première étape importante dans la définition des problèmes auxquels les collectivités doivent s'attaquer pour concevoir des mesures efficaces et concertées au sujet des gangs de jeunes. Au nom du gouvernement, il s'engage à étudier sérieusement les recommandations que M. Sangollo a formulées au nom des participants.

RESUME DES SEANCES DU FORUM

Les gangs de jeunes dans le contexte canadien – Exposés

*Robert Gordon
Simon Fraser University
Colombie-Britannique*

M. Gordon décrit le problème des gangs à Vancouver comme un phénomène qui, jusqu'ici, s'est manifesté par vagues, c'est-à-dire que le nombre de jeunes dans les gangs et les activités de ceux-ci augmentent pendant un certain temps pour diminuer ensuite sur une certaine période. À Vancouver, la dernière vague a duré du milieu des années 80 au milieu des années 90. L'exposé de M. Gordon est axé sur les trois phases de la « vague ».

Lorsqu'on discute des gangs, les définitions sont importantes. Dans l'étude consacrée à la question dans le Grand Vancouver (première étape achevée en 1997), on a arrêté les définitions suivantes : *organisations criminelles* – gangs ayant une structure formelle et un haut degré de complexité; *gangs des rues* – groupes semi-structurés de jeunes et de jeunes adultes qui se livrent à des activités criminelles planifiées et lucratives ou à de la violence contre des gangs rivaux ; *groupes d'allégeance* – groupes non structurés de jeunes qui ont des activités sociales spontanées et qui se livrent à des actes criminels impulsifs, notamment à des actes de violence collective contre d'autres groupes de jeunes.

Il est habituellement facile de distinguer les organisations criminelles des autres groupes, mais la distinction est souvent moins nette entre les gangs des rues et les groupes d'allégeance. Si les gangs des rues ont souvent un effet préjudiciable plus marqué sur la collectivité, par leurs crimes et leur violence, les groupes d'allégeance sont souvent très visibles. C'est ce qui peut expliquer qu'on exagère le problème des gangs. En général, les membres des groupes d'allégeance sont plus jeunes que ceux des gangs des rues (d'où l'expression « gangs de jeunes ») et prétendent être affiliés, ce qui peut être vrai ou non, à des gangs des rues. Ces groupes d'allégeance peuvent sembler être davantage une simple nuisance plutôt qu'une menace grave à la sécurité publique, M. Gordon estime qu'il faut les prendre au sérieux, mais aborder le problème dans une optique stratégique.

Il est difficile de préciser quel est l'élément déclencheur d'une vague d'activité des gangs, mais il est beaucoup plus facile de cerner les facteurs qui incitent les jeunes à se joindre à des gangs. M. Gordon énumère trois questions qui sont communes à tous les adolescents : recherche d'identité (y compris identité déviante); acceptation par un groupe de camarades; besoin d'appartenance à une famille/à des parents. C'est un élément normal de l'adolescence que de chercher à se joindre à un groupe. Pour la plupart des jeunes, ce groupe, c'est une équipe de sport, un orchestre scolaire ou un gang de copains avec qui on se tient au centre commercial le plus près. Pour certains, le choix entre se joindre à un groupe « normal » comme ceux-là ou à un gang des rues peut dépendre du degré de cohésion de la collectivité et des ressources disponibles (p. ex., loisirs, organisations de jeunes). La mode peut aussi jouer

un rôle. Par moment, les adolescents attachent beaucoup de valeur au fait d'être considérés comme « un membre du gang » et ils recherchent cette considération. Cela leur procure une impression de puissance, un certain statut, l'acceptation d'un groupe de camarades. Pour d'autres, le gang est une famille de substitution dans laquelle il n'y a pas de liens étroits avec des parents.

L'expansion du phénomène peut se produire par essaimage à partir de gangs existants. De nouveaux gangs peuvent aussi se former par souci de défense (pour défendre un territoire ou assurer la sécurité personnelle). Les médias peuvent également jouer un rôle dans l'expansion de l'activité des gangs en appuyant sur l'aspect « cool » de l'appartenance à un gang et en valorisant l'étiquette de membre de gang. Les médias du divertissement peuvent conférer un certain prestige à l'appartenance à un gang et encourager les imitateurs (p. ex., presque aussitôt après le lancement du film *Colors*, qui dépeint les gangs de rue de Los Angeles, on a commencé à observer dans les rues de Vancouver des comportements inspirés du film, comme le tagage, un jargon spécial et l'affichage de « couleurs ». Les médias d'information peuvent aussi amplifier le problème en faisant connaître l'activité des gangs. D'anciens membres de gang ont dit qu'ils se sont sentis valorisés lorsque les émissions d'information ont fait état de leurs activités. Des reportages agressifs sur l'activité des gangs (avec attribution aux gangs d'activités qui ne sont pas leur fait) peuvent susciter des préoccupations politiques et ainsi provoquer l'affectation non judicieuse de ressources pour régler le problème.

M. Gordon énumère les éléments suivants comme autant de facteurs qui entraînent la dissolution des gangs : des membres perdent intérêt à l'égard de la préservation de leur identité déviante (l'étiquette de membre d'un gang); des mesures ciblées des forces de l'ordre qui retirent (par incarcération) certains individus clés du gang; l'incapacité (mort ou toxicomanie); la maturation des individus.

Sandra DeLaronde-Cook
Winnipeg (Manitoba)

Un ours organisa un grand dîner dans la forêt auquel il convia tous les autres animaux. Lorsque ses invités arrivèrent, il leur servit un splendide festin, mais les autres animaux ne touchaient pas à la nourriture. Il leur demanda pourquoi. Ils répondirent que la nourriture devait être couverte de graisse pour qu'ils la consomment. Entendant cela, l'ours commença à chanter et à danser autour du feu. Il chantait, dansait et se frottait les mains. Puis, il mis sur la nourriture la graisse de ses mains, et les animaux mangèrent.

Le geai, qui avait été témoin de la scène, décida d'organiser une fête à son tour. Il invita les autres animaux et leur servit un grand festin. Puis, il commença à chanter et à danser pour couvrir la nourriture de graisse comme l'ours l'avait fait. Il commença à chanter la chanson de l'ours et à danser autour du feu, mais il tomba dans le feu. Lorsqu'il réussit à sortir du

feu, ses pattes étaient brûlées, et il devait se déplacer en sautillant, comme les geais le font encore aujourd'hui.

La morale de cette histoire, c'est que, lorsqu'on veut faire quelque chose ou apporter des changements, il faut chanter sa propre chanson, pas celle de quelqu'un d'autre.

M^{me} DeLaronde-Cook soutient que la participation des jeunes Autochtones aux gangs équivaut à « chanter la chanson de quelqu'un d'autre ». Le comportement des jeunes Autochtones qui font partie de gangs au Manitoba est influencé par la culture populaire (p. ex., porter « les couleurs » d'un groupe). Ces jeunes sont attirés par l'aspect collectif des gangs et le sentiment de protection qui trouve sa source dans les sociétés traditionnelles des guerriers. Cependant, les gangs d'aujourd'hui n'ont guère à voir avec les sociétés traditionnelles, et leurs membres, s'ils s'identifient aux guerriers d'autrefois, n'assument pas leur responsabilité, leur engagement et l'ordre social qui étaient les piliers des sociétés traditionnelles.

M^{me} DeLaronde-Cook a fait de nombreuses entrevues avec des jeunes, des adultes et des aînés de collectivités autochtones au Manitoba pour rédiger un document d'information en prévision du Forum. Elle a constaté que, chez les jeunes Autochtones, le fait d'entrer dans un gang (ou de refuser de le faire) tenait à leur sens de l'identité : qui sont-ils, qui sont leur peuple et leur collectivité ? C'est à ce niveau qu'elle recommande d'intervenir. Selon elle, les interventions doivent être axées sur le jeune pris individuellement et sur sa famille, et viser les causes profondes des problèmes observés dans les collectivités autochtones. Il faut reconnaître qu'il n'existe pas de solution unique au problème des gangs chez les jeunes Autochtones. M^{me} DeLaronde-Cook recommande que nous demandions aux collectivités autochtones elles-mêmes les outils nécessaires pour aider leurs jeunes.

Elle conclut en rappelant aux participants au Forum qu'on a beaucoup discuté de la criminalité juvénile chez les jeunes Autochtones et de leur participation à des gangs : « Le temps de la discussion est terminé. C'est le temps de travailler avec les jeunes pour apporter des changements. »

Sylvie Hamel

Institut de recherche pour le développement social des jeunes

Marie-Marthe Cousineau

Université de Montréal

Montréal (Québec)

En 1996, l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS) et les Centres jeunesse de Montréal ont entrepris un projet de recherche sur les jeunes et les gangs des rues pour le service de police de la Communauté urbaine de Montréal. La première phase du projet a été un recensement de la littérature visant à dégager une vue d'ensemble du phénomène des gangs des rues aux États-Unis et au Canada et à dresser la liste des solutions connues, avec leur degré d'efficacité. Le deuxième volet du projet, financé par le Solliciteur général du Canada et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, a été une recherche sur

le terrain visant à vérifier si les conclusions de la revue de la littérature correspondaient à l'expérience des jeunes Montréalais faisant partie de gangs.

Le deuxième volet des recherches a fait appel à 31 jeunes de la région montréalaise qui avaient eu une certaine expérience de la vie de gang et à 15 spécialistes. Il a porté sur les sujets suivants : la démarche suivie pour entrer dans un gang et en sortir, les expériences des membres des gangs et les moyens à prendre pour s'attaquer au problème des gangs de jeunes.

D'après ces recherches, il arrive souvent que l'entrée dans un gang soit un processus graduel. Les jeunes sont attirés vers ce mode de vie par un réseau de connaissances qui ont des liens avec un gang. Un certain nombre de raisons ont été cernées comme motifs pour se joindre à un gang : sentiment d'appartenance, reconnaissance, appréciation de soi, plaisir, gains financiers. Un certain nombre de caractéristiques communes ont été remarquées chez les participants à l'étude : absence de liens familiaux étroits, difficultés scolaires, réseau social qui comprend des membres d'un gang. Les jeunes affiliés à un gang ont cité un certain nombre de facteurs qui les ont incités à renoncer à la vie de gang, notamment la crainte pour leur propre sécurité et la volonté de vivre une nouvelle vie. Les jeunes ont trouvé que ce qu'il y avait de plus difficile n'était pas tellement de quitter le gang, mais plutôt de reconstruire son identité après coup.

M^{mes} Hamel et Cousineau exposent le plan stratégique élaboré par suite des recherches. L'objectif premier du plan est de mettre en place les conditions nécessaires pour que les jeunes s'attachent et s'intègrent à la collectivité de la même manière qu'aux gangs. Elles ont préparé un projet pilote qui fait appel à la participation de divers joueurs, dont les écoles, la collectivité, les familles et les jeunes eux-mêmes, pour établir des partenariats pour faciliter l'apparition de liens sérieux entre les jeunes et la collectivité afin de prévenir l'entrée des jeunes dans des gangs et d'aider ceux qui ont quitté les gangs à réintégrer la collectivité. Elles prévoient mettre le projet pilote à l'étude – avec une importante composante d'évaluation – dans trois quartiers montréalais : Villeray/La Petite Patrie, Montréal-Nord et Verdun-Côte-St-Paul.

Exposé des jeunes délégués

La veille du Forum, 16 jeunes âgés de 16 à 22 ans et représentant des organisations de la Colombie-Britannique (841-KOZ), de Winnipeg (Teen Talk) et de Montréal (Centre des jeunes l'escale 13/17) se sont réunis pour discuter de la participation des jeunes à des gangs. Les résultats de leurs discussions sont exposés en détail dans le rapport *Les gangs et les trafiquants de drogue savent rejoindre les jeunes – Pourquoi pas nous? Point de vue des jeunes Canadiens sur les gangs de jeunes* (joint). Les jeunes ont également présenté les thèmes clés de ce rapport et leurs recommandations aux participants au Forum.

Le groupe a commencé par présenter sa définition de gang : « Un groupe de personnes réunies par leurs intérêts et leurs expériences et travaillant en vue d'atteindre un objectif commun. » Il importe de faire remarquer que cette définition ne se limite pas aux groupes ayant des intentions criminelles ou violentes. Ils ont opté délibérément pour cette définition parce qu'il

leur semblait important d'avoir une définition assez large pour englober les gangs ou les groupes qui ont des intentions « constructives » ou « négatives ». Un grand nombre des jeunes participants avaient fait l'expérience du harcèlement et de la discrimination (de la part des adultes) pendant qu'ils se trouvaient dans un groupe d'amis. Selon eux, il est crucial de bien convaincre les spécialistes que tous les groupes de jeunes ne sont pas des gangs des rues.

Dans leur rapport et leur exposé, les jeunes délégués ont formulé des recommandations précises pour répondre aux besoins des jeunes à divers stades de leur engagement dans un gang :

- Les jeunes de la société majoritaire ne sont pas à l'abri de la vie des gangs. Ils ont besoin de familles, de collectivités et d'écoles qui les soutiennent et d'une sensibilisation préventive à des problèmes comme les gangs et la violence.
- Les jeunes qui risquent de s'engager dans des gangs devraient être ciblés par des initiatives qui sont significatives pour EUX. Il peut s'agir de mentorat ou de formation. Le plus important est que les spécialistes doivent aller vers ces jeunes plutôt que d'attendre que les jeunes viennent chercher leurs services.
- Les jeunes qui font déjà partie de gangs ont également besoin de l'aide des spécialistes si l'on veut limiter le tort que leur causera ce mode de vie; on peut leur proposer des refuges ou des services de santé respectant leur anonymat. Il importe aussi que ces jeunes reçoivent de l'information sur la façon de s'arracher à la culture des gangs, pour qu'ils fassent appel aux services lorsqu'ils décident de le faire.
- Le risque d'engagement dans un gang ne disparaît pas lorsque le jeune quitte un gang. Ce jeune a besoin d'un réseau de soutien solide et de certaines aptitudes pour arriver à se construire une vie dans la société majoritaire.

Les jeunes délégués ont également transmis des messages importants :

Les jeunes, surtout ceux qui peuvent être visés par des initiatives, doivent prendre part à l'élaboration des politiques, programmes et services qui leur sont destinés.

Les programmes fondés sur l'entraide entre jeunes – soutien par les pairs, conseils et information par les pairs – devraient être solidement appuyés. Les jeunes savent comment se parler entre eux et comment transmettre les messages importants.

Il faut faire un effort pour inciter les jeunes à se prévaloir des programmes. Les spécialistes ne doivent pas présumer que les jeunes feront appel aux programmes simplement parce que ceux-ci sont offerts.

Après la présentation du rapport, chacun des trois groupes de jeunes fait passer des messages aux participants par des présentations dramatiques et musicales frappantes.

Programmes communautaires de prévention et d'intervention - Exposés

***Lan Chan-Marples
Edmonton Chinese Cultural Centre/
Edmonton Safer Cities Committee
Edmonton (Alberta)***

M^{me} Chan-Marples parle du travail de l'Edmonton Safer Cities Committee et de l'Edmonton Chinese Community Services Centre. Le premier est actif à Edmonton, dans un certain nombre de dossiers de prévention du crime et de sécurité communautaire, notamment la prostitution, la sécurité personnelle et les comités de justice pour les jeunes. Il s'est donné un certain nombre de comités qui étudient des questions particulières, notamment les relations raciales.

L'Edmonton Chinese Community Services Centre (ECCSC) est un organisme sans but lucratif qui offre des programmes axés sur les besoins de la collectivité chinoise d'Edmonton. Les programmes et les services portent sur un certain nombre d'aspects, dont la formation linguistique, l'immigration, le soutien familial et le leadership auprès des jeunes. Récemment, l'ECCSC a lancé un programme, « A Safe Healthy Community for Us: An Asian Canadian Youth Team Project », qui reçoit un financement de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime. Une équipe de jeunes Chinois de 12 à 16 ans collaborent avec d'autres pour planifier et donner des activités de sensibilisation et autres visant à prévenir le crime et la victimisation, y compris l'entrée de jeunes Chinois dans des gangs et les activités des gangs.

***Pamela Zorn
Winnipeg Street Gang Prevention Program
Winnipeg (Manitoba)***

Le Winnipeg Street Gang Prevention Program est apparu en 1997, et son mandat était de réduire de 25 p. 100 le nombre de jeunes qui se joignent à des gangs. Il s'agit d'une initiative du service de police de Winnipeg, et elle s'applique avec la collaboration de l'unité des gangs des rues du service de police.

Un représentant de l'unité des gangs des rues du service de police de Winnipeg avait été invité au Forum mais a été incapable de venir. M^{me} Zorn commence donc son exposé en parlant du travail de cette unité. Celle-ci a vu le jour en 1993, année où un sergent de la Division de la jeunesse a été chargé de recueillir des renseignements sur les gangs. L'unité des gangs des rues a été officiellement mise sur pied en 1995, et elle relève de la Division du crime, ce qui fait ressortir le fait que le problème des gangs à Winnipeg n'est pas qu'un problème de jeunes. La répression est un rôle important de l'unité, mais celle-ci reconnaît que, pour s'attaquer efficacement au problème des gangs des rues, il faut opter pour une approche qui comprend des mesures de prévention. C'est pourquoi elle travaille en étroite coopération avec des

groupes communautaires, des travailleurs sociaux et les écoles pour protéger les jeunes de la victimisation aux mains des gangs et les empêcher d'adopter le style de vie des gangs.

Le travail accompli dans le cadre du Street Gang Prevention Program complète celui de l'unité des gangs des rues. Comme les études montrent que les enfants établissent généralement leurs contacts avec les gangs au plus tard en quatrième année, de nombreuses activités de prévention sont axées vers les jeunes de cet âge, afin d'avoir le maximum d'efficacité. Le programme vise à établir des réseaux pour mettre de l'information en commun avec d'autres groupes communautaires – surtout ceux qui ont une approche de développement social – qui font de la prévention et interviennent auprès des jeunes et des gangs.

Un exemple de résultat de ces efforts de création de réseaux est la Winnipeg Gang Coalition for Healthy Communities, groupe de quelque 55 organismes qui travaillent dans différentes collectivités auprès de membres de gangs ou de jeunes qui semblent être à risque. Ces organisations abordent le problème selon des approches diverses, dont un programme contre les graffiti, de nouveaux mécanismes de règlements des différends entre gangs et à l'intérieur des gangs, l'aide aux jeunes à risque pour leur faire acquérir des compétences et leur trouver un emploi, et l'approche de formation multisystèmes exposée par Eric Edmonds¹.

L'un des projets du Programme sur lesquels insiste M^{me} Zorn est le projet Decision Point. Il s'agit d'un projet Internet réalisé en partenariat avec un certain nombre d'organisations. C'est un outil interactif destiné aux jeunes. Il présente une série d'études de cas en faisant appel à une gamme de moyens : texte, vidéo en direct, illustrations, animation et son, et incite l'individu à prendre diverses décisions.

En guise de conclusion, M^{me} Zorn insiste sur le lien entre les gangs des rues et les problèmes sociaux plus vastes en signalant qu'un certain nombre de programmes offerts à Winnipeg donnent aux jeunes et aux jeunes adultes des occasions de pratiquer des activités de loisirs et d'acquérir des compétences. Ces programmes de développement social ne sont pas nécessairement présentés comme des programmes de prévention du problème des gangs, mais ils peuvent faire beaucoup pour lutter contre ce problème.

Agent Kim Hall

B.C. Youth Police Network

841 KOZ

Ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique

Au milieu des années 90, le gouvernement de la Colombie-Britannique (ministère du Procureur général), devant faire face à des reportages sensationnalistes sur les gangs de jeunes et une crainte croissante dans la collectivité, a dû prendre des mesures. Essayant de minimiser l'amplification du problème par les médias, les fonctionnaires ont collaboré avec les médias locaux pour les informer des conséquences que peut avoir le sensationnalisme des reportages

¹ Voir la page 13.

et pour élaborer des stratégies. Ils ont également mis au point un certain nombre d'initiatives « par les jeunes et pour les jeunes » afin de prévenir la violence.

Il a été reconnu que les jeunes de nombreuses collectivités n'avaient pas accès en soirée à des activités sociales et de loisirs constructives. Le programme Nights Alive, présent dans des collectivités de toute la province, offre, avec l'aide du B.C. Youth Police Network (BCYPN), des activités organisées en soirée pour les jeunes. Les Youth Action Teams sont des groupes de jeunes qui élaborent et réalisent des projets communautaires et des projets de sécurité qui favorisent le mentorat entre jeunes, le règlement des différends et le leadership communautaire chez les jeunes.

La Youth Against Violence Line est un numéro sans frais qu'on peut composer des quatre coins de la province et dont le but est la prévention de la violence chez les jeunes. Ceux-ci sont invités à s'élever contre la violence chez les jeunes en fournissant de l'information sur des incidents qui se sont déjà produits ou sont sur le point de se produire. La ligne permet de donner de l'information sous le couvert de l'anonymat. Si les jeunes qui appellent veulent parler avec quelqu'un, ils peuvent laisser leur nom et leur numéro, et des membres du BCYPN qui ont reçu une formation spéciale les rappelleront.

841-KOZ (Eight for One Cause) est un groupe de jeunes qui offrent des ateliers interactifs dans toute la province, se servant de sketches, de jeux de rôles et de discussions animées pour étudier des problèmes et parler des solutions qui s'offrent aux jeunes pour lutter contre la violence et les gangs. Les participants et les observateurs du Forum national ont eu l'occasion de voir 841-KOZ à l'oeuvre dans un atelier portant sur la perception que le public peut avoir de la jeunesse et de la violence.

Au coeur des programmes du ministère contre la violence chez jeunes, on trouve le message que tous ont leur part de responsabilité, y compris les jeunes, dans la lutte contre la violence, le crime et les gangs de jeunes.

Programmes policiers de prévention et d'intervention – Exposés

Brad Parker

Organized Crime Agency of British Columbia

(autrefois sergent chargé du Vancouver Police Gang Crime Unit)

Vancouver (Colombie-Britannique)

M. Parker énumère un certain nombre de questions préoccupantes, à Vancouver, concernant l'engagement des jeunes dans des gangs, y compris la violence dans les écoles, l'extorsion et l'intimidation par des jeunes, la création de groupes de jeunes pour se défendre contre les fier-à-bras et les extorsions, et la prolifération des drogues de confection. Trois unités du service de police de Vancouver collaborent dans ces dossiers : ce sont les unités de la liaison scolaire, des services aux jeunes et de la lutte contre la criminalité des gangs.

Chacune de ces unités a un mandat particulier. Les agents de liaison scolaire travaillent dans les écoles de la ville et se chargent de toute une gamme de fonctions liées à la fois à l'application de la loi et à la prévention; les agents des services aux jeunes s'occupent de toutes les questions d'application de la loi concernant la violence et la criminalité juvéniles et se chargent d'un certain nombre d'initiatives de prévention et de sensibilisation de la collectivité; les agents de la criminalité des gangs se concentrent sur des mesures d'exécution visant les chefs et associés connus des gangs. En ce qui concerne les gangs de jeunes, ces trois unités collaborent sur trois fronts : prévention, répression et intervention.

Les écoles peuvent être un milieu courant pour la criminalité juvénile, l'activité des gangs et leurs efforts de recrutement. Les agents de liaison scolaire ont de solides relations avec les élèves, les enseignants et les administrateurs. À ce titre, ils sont bien placés pour promouvoir des activités de prévention comme le mentorat entre camarades et communiquer des renseignements aux agents des services aux jeunes et à ceux de la lutte contre la criminalité des gangs. Les services aux jeunes, présents dans les écoles et à proximité, renforcent les efforts d'intervention et d'exécution de l'unité de lutte contre la criminalité des gangs auprès des membres de gangs de jeunes.

M. Parker ajoute que, même si des unités spécialisées comme celles-là s'occupent exclusivement des problèmes et de la criminalité chez les jeunes, il est vital que tous les policiers soient au courant des problèmes propres aux jeunes et prennent au sérieux la criminalité et la violence juvéniles.

Gendarme-détective Joey Matthews

Gendarme-détective Dan Robinson
Service de police de Toronto
Toronto (Ontario)

Les gendarmes-détectives Matthews et Robinson expliquent que les gangs de jeunes à Toronto se répartissent généralement en deux catégories : les « gangs intercommunautaires », comprenant en général un groupe diversifié de jeunes qui se livrent à des activités violentes ou criminelles sur un certain territoire ou pour défendre ce territoire, tandis que les « gangs sporadiques » sont des groupes de jeunes qui se livrent à des crimes ou à des actes violents (souvent motivés par la recherche d'émotions fortes ou influencés par les médias populaires), mais sans véritable affiliation à un gang. Les jeunes peuvent s'engager dans des gangs pour des motifs divers, dont l'influence d'amis et de compagnons à l'école, l'influence des médias, la recherche d'attention et d'excitation, les avantages financiers et l'exposition à l'activité des gangs par des membres de leur famille. Les divers types de gangs peuvent attirer les jeunes pour des raisons différentes.

Le service de police de Toronto estime que sa première responsabilité consiste à faire respecter la loi et à rendre des comptes à la collectivité (victimes). En ce qui concerne les gangs de jeunes, il a adopté une approche qui allie prévention, répression et intervention à l'intérieur de modèles de services de police proactifs et réactifs. Il prend les devants en faisant des exposés dans les écoles et les collectivités pour mieux sensibiliser les jeunes, les parents, les

enseignants et la collectivité dans son ensemble, et en appliquant des programmes qui font participer les jeunes à des activités constructives, les aident à s'arracher au style de vie des gangs et favorisent le mentorat. Il intervient après coup en recueillant des renseignements, en prenant des mesures d'exécution ciblées, en pratiquant une tolérance nulle à l'égard des incidents liés aux gangs et en imposant des conditions particulières dans les ordonnances d'engagement et de probation.

Les gendarmes-détectives Matthews et Robinson travaillent dans une unité spécialisée dans les crimes des rues, mais ils soulignent que, dans les villes qui voient apparaître des problèmes de gangs de jeunes, il importe que tous les policiers soient renseignés sur les gangs, notamment sur les indicateurs d'engagement dans un gang et des activités de gangs (p. ex., les graffiti) pour pouvoir déceler avec plus d'exactitude les incidents et situations liés à des gangs et agir en conséquence.

Gendarme Eric Edmonds
Division D de la GRC
Winnipeg (Manitoba)

Le gendarme Edmonds fait remarquer qu'un grand nombre de personnes semblent encore penser que les gangs des rues au Manitoba sont un problème du coeur des grandes villes, mais que, en réalité, les gangs ne sont plus limités aux villes. Elles débordent dans les banlieues et les localités rurales. Cette présence accrue des gangs dans la province s'accompagne d'une augmentation du nombre d'incidents violents.

Un certain nombre d'influences sociales et économiques, notamment l'évolution démographique et la séduction de l'argent facile, contribuent à attirer des jeunes vers les gangs dans les rues du Manitoba. Le Manitoba est donc conscient de la nécessité que les collectivités élaborent des programmes de coopération efficaces et complets à l'égard des gangs, comprenant des mesures de prévention, d'intervention et de répression. Les services à la famille du Manitoba, avec la coopération de la GRC et d'autres instances, ont mis en place un programme : *It takes a whole Community: A Multi-System Approach to Street Gangs*. Le programme comprend un cours de 21 heures selon l'approche qui consiste à « former les agents de formation ». Il vise à aider les travailleurs sociaux, le personnel de la justice, les membres de la collectivité et d'autres fournisseurs de service qui travaillent auprès des membres de gangs, des jeunes à risque, de leurs familles et de leurs collectivités.

Les approches multisystèmes et plurisectoriels sont au coeur du programme de formation, qui vise à sensibiliser les fournisseurs de service au problème des gangs et à les renseigner notamment sur les tendances et les facteurs qui attirent les jeunes vers les gangs. D'autres éléments du cours visent à souligner la nécessité de partenariats pour évaluer les besoins des jeunes qui sont dans les gangs et de leurs familles et pour y répondre, et à élaborer des stratégies pour mobiliser les ressources communautaires pour proposer des solutions de rechange saines au mode de vie des gangs.

Commandant Michel Doucet

Commandant André Lapointe

Maurice Chalom

Service de police de la Communauté urbaine de Montréal

Montréal (Québec)

Le service de police de la Communauté urbaine de Montréal a commencé à remarquer un problème de gangs de jeunes sur son territoire en 1985. En 1989, le service a créé une section antigangs formée d'agents qui connaissaient bien les dossiers des jeunes et qui s'est consacrée à la collecte de renseignements et aux enquêtes sur les gangs. À l'heure actuelle, il existe des gangs dans chacun des districts du service de police de la CUM.

Le service de police de la CUM estime que les membres des gangs sont aujourd'hui plus jeunes et plus violents. Les conflits et les affrontements entre groupes ethniques ainsi qu'entre les écoles et à l'intérieur des écoles deviennent plus fréquents. Le titre de « membre de gang » attire beaucoup de jeunes qui veulent se faire recruter. Les gangs bien établies et ayant une structure plus nette et organisée bénéficient du recrutement de jeunes pour vendre des drogues, parce que ces jeunes connaissent mieux le milieu ou la région et donnent un meilleur accès à un plus grand nombre de clients. Le service de police de la CUM reconnaît que les membres des gangs de jeunes peuvent amorcer une carrière criminelle grave et il a conçu des interventions pour empêcher que les membres des gangs de jeunes ne fassent la transition vers des gangs adultes plus organisés et irréductibles.

Le service de police de la CUM a pris conscience que, pour faire de la prévention de façon cohérente dans une collectivité, il fallait apporter des changements dans la manière d'assurer les services policiers. Il faut s'attaquer aux problèmes persistants comme les perceptions négatives et la méfiance à l'égard de la police, ainsi que la perception que la police a de son propre rôle dans la collectivité. Les obstacles inhérents aux attitudes peuvent entraver les communications efficaces nécessaires pour résoudre les problèmes. Le public dépend de la police pour faire respecter la loi et maintenir l'ordre, mais la police dépend tout autant des collectivités pour obtenir de l'information. À cet égard, la sécurité collective dépend de l'existence d'une confiance mutuelle entre la police et les membres de la collectivité.

Maurice Chalom, du service de police de la CUM, affirme que la police doit mettre en place des mécanismes d'action au moyen de partenariats efficaces. Ces partenariats doivent faire appel à trois acteurs : les collectivités locales, les écoles et le milieu des affaires. Les collectivités doivent collaborer avec la police en signalant toutes les activités criminelles des gangs. Plus la police est informée, plus ses agents sont en mesure de conserver la confiance de la collectivité et meilleures sont les chances que la police rende cette confiance à la collectivité. Les écoles doivent collaborer avec la police pour mettre au point des programmes scolaires et des activités de lutte contre les drogues et la violence qui rejoindront les jeunes et informer les parents sur les enjeux du phénomène des gangs. Le milieu des affaires doit donner la priorité à l'embauche des jeunes et il peut, avec l'aide de la police, organiser des réunions pour discuter de problèmes communs liés à la sécurité et définir la contribution qu'il peut faire au bien-être de la collectivité.

Programmes communautaires de réinsertion sociale - Exposés

***Troy Rupert
Winnipeg Native Alliance
Winnipeg (Manitoba)***

La Winnipeg Native Alliance est une organisation communautaire au service des jeunes de Winnipeg. L'un des objectifs de l'Alliance est de faire diminuer le nombre de jeunes – autochtones ou non – qui font partie de gangs en aidant ceux qui en font partie à renoncer à ce mode de vie et en empêchant d'autres jeunes de se joindre à des gangs.

L'Alliance offre divers programmes à partir des trois centres communautaires de Winnipeg, notamment des programmes de loisirs portes ouvertes et des programmes visant à rejoindre les jeunes dans les écoles et les réserves, mettant à l'honneur des conférenciers qui parlent des traditions autochtones et de leurs expériences personnelles, et un programme pour rejoindre les jeunes dans des établissements (Institutional Outreach) comme le Manitoba Youth Centre, jeunes qui ont décidé, à leur libération, de ne pas reprendre la vie des gangs. Tous les programmes de l'Alliance sont fondés sur la culture traditionnelle des Autochtones. L'Alliance fait appel à d'anciens délinquants et à d'anciens membres de gangs pour aider à démasquer les fausses vérités au sujet du mode de vie des gangs et du crime.

L'objectif du programme Institutional Outreach est de travailler avec les jeunes qui se trouvent en établissement pour les aider à rompre les liens avec leur gang. Une fois que les jeunes ont quitté l'établissement, le programme les aide à éviter de renouer avec la vie de gang et de récidiver. Le programme propose un counseling intensif et personnalisé axé sur l'estime de soi, les connaissances de base et l'achèvement du cours secondaire. Le programme a donné de bons résultats et aidé à réorienter la vie des jeunes pour le mieux. L'Alliance prévoit élargir le programme pour accepter des jeunes aiguillés vers lui par la collectivité pour être en mesure d'offrir ses services à des jeunes qui font partie de gangs. L'objectif de ces renvois vers le programme serait d'empêcher ces jeunes de tomber dans le système de justice pénale.

***Pierre Poupart
Guylaine Boudreault
Les Centres jeunesse de Montréal
Montréal (Québec)***

M. Poupart et M^{me} Boudreault parlent de trois programmes offerts aux jeunes par les Centres jeunesse de Montréal en partenariat avec d'autres organisations : *R.A.P. V.I.H.* ; *Connais-tu ma gang?*; et une campagne de sensibilisation du public qui fait appel à divers médias.

Le programme *R.A.P.V.I.H.* est un projet de prévention réalisé par des jeunes pour des jeunes. Dix jeunes âgés de 17 à 24 ans ont été recrutés pour travailler à des programmes de prévention

auprès d'autres jeunes. L'objectif du projet est double : aider les jeunes qui réalisent le projet à bâtir leur estime de soi et à se préparer au travail, car tous ont eu des problèmes, dont l'engagement dans un gang, la consommation de drogues et la violence dans les relations. Le deuxième objectif est d'aider d'autres jeunes de la collectivité par des programmes de prévention liés aux problèmes de violence, de prostitution, de sexualité et de gangs.

Connais-tu ma gang? est un programme visant à aider les jeunes à risque ou qui font déjà partie d'un gang. Il tend notamment à mieux sensibiliser les parents aux indicateurs d'engagement dans un gang. Un questionnaire a été élaboré et diffusé par les journaux pour aider les parents à déceler les signes que leur enfant peut faire partie d'un gang. L'autre composante du programme aide les parents dont les enfants ont été arrêtés pour des crimes liés à leur participation à un gang. Il s'agit de sensibiliser les parents aux gangs, de les renseigner sur les organisations qui peuvent les aider et de les aider à jouer leur rôle de parent et à exercer leur autorité, et de les conseiller pour communiquer plus efficacement avec leur enfant.

Les jeunes ont aussi participé à la préparation d'une campagne de sensibilisation qui s'adresse aux jeunes et aux personnes qui travaillent avec eux. La campagne a porté sur diverses questions, dont la violence dans les relations et les réalités de la vie dans les rues. Elle a fait appel à différents médias, dont la télévision, les dramatiques, l'animation et les fiches d'information.

RESUME DES DISCUSSIONS EN TABLE RONDE – THEMES CLES

Le problème des gangs de jeunes est complexe, et il est lié à toute une gamme de facteurs sociaux. On comprend que beaucoup de jeunes se joignent à des gangs parce que leur famille ou leur collectivité ne répondent pas à leurs besoins, comme l'appartenance, la sécurité et l'attachement. L'engagement dans un gang est vu comme le symptôme de problèmes sociaux plus larges, dont la pauvreté et le dysfonctionnement des familles et des collectivités. Des initiatives qui visent le développement social et économique au sens large s'imposent, mais il est tout aussi important que des activités aient pour cible le « symptôme » et tendent à lutter de façon proactive contre le problème des gangs de jeunes. Il y a consensus chez les participants au Forum et les observateurs s'entendent pour dire que la clé, pour empêcher les jeunes de se joindre à des gangs, réside dans la prévention.

On a fortement l'impression que les programmes existants ne suffisent pas pour rejoindre les jeunes à risque, surtout ceux de l'extérieur du milieu urbain. Les jeunes n'ont pas assez d'occasions de se livrer à des activités prosociales. Beaucoup d'activités ne sont pas facilement accessibles ou n'intéressent pas les jeunes, surtout ceux qui sont le plus marginalisés. Souvent, les programmes de loisirs sont saisonniers ou bien sont financés de façon limitée ou à titre de projets pilotes. Il y a souvent trop de participants dans les programmes qui sont durables. Les participants et les observateurs soulèvent le problème du manque de financement constant et suivi pour les programmes qui s'adressent aux jeunes qui risquent de se joindre à un gang.

Il y a consensus dans le groupe pour dire que toute la collectivité doit travailler à résoudre le problème des gangs de jeunes. Un programme efficace doit comprendre des éléments de prévention, de répression et d'intervention ou de réinsertion sociale. Cela exige la concertation d'un certain nombre de secteurs de la collectivité, dont la police, les services communautaires, l'éducation, les communautés culturelles et les jeunes eux-mêmes, tous appuyés par de solides recherches. Pour être nécessaire, cette approche complète et coordonnée n'est pas pour autant facile à mettre en place. La confiance doit s'instaurer entre les divers secteurs. Chacun des secteurs doit comprendre son rôle et reconnaître la valeur du rôle des autres partenaires. Chaque secteur a une compétence particulière qui est nécessaire pour certains aspects de l'intervention globale. Il est possible d'appliquer une approche plus nettement holistique si tous collaborent et mettent en commun leurs outils et leurs compétences.

Un thème qui revient constamment dans les entretiens est la nécessité d'une participation sérieuse des jeunes à tous les aspects de l'élaboration de la politique et des programmes concernant l'entrée de jeunes dans des gangs. Le Forum a beaucoup profité de la participation des jeunes, tant par l'exposé qu'ils ont fait que par leur participation à la table ronde. Il est clair que les jeunes ont beaucoup à apporter dans l'élaboration et l'application de programmes et d'interventions auprès de leurs pairs. Il importe de reconnaître la diversité chez les jeunes partout au Canada et dans leurs collectivités et d'essayer de rejoindre les jeunes aux antécédents et expériences différents, et surtout les jeunes qui ont été marginalisés et sont à

l'écart de la société majoritaire. Il importe aussi que les partenaires adultes de la collectivité reconnaissent que, pour faire participer vraiment les jeunes, ils peuvent avoir à modifier leurs façons habituelles de fonctionner (par exemple, en tenant les réunions en dehors des heures de cours).

RECOMMANDATIONS

À la fin du Forum, l'animateur a formulé un certain nombre de recommandations au nom des participants :

1. Que des forums semblables à celui-ci, réunissant des représentants de différents secteurs, soient tenus au niveau régional dans tout le pays.
2. Qu'un autre forum national réunissant le même groupe soit convoqué dans un an pour que les participants puissent se renseigner sur les initiatives locales et mettre de l'information en commun.
3. Que des modèles de partenariats multisectoriels portant sur l'engagement des jeunes dans les gangs soient mis à l'essai, et que les résultats de ces initiatives soient communiqués à tous.
4. Que le solliciteur général et la ministre de la Justice écrivent à leurs collègues fédéraux (surtout aux ministres de la Santé et du Développement des ressources humaines) et à leurs homologues provinciaux pour les informer du Forum et des recommandations et les encourager à soutenir des partenariats multisectoriels au niveau local.